GO by AVA

AVA TOURIST CARD

C'est l'assurance multirisque la plus complète pour un séjour de courte durée. Tu trouveras sûrement l'option qui correspond à ton voyage ! 😉

Elle répond à tous les imprévus du voyageur en solitaire, accompagné ou en famille, même en cas d'empêchement de dernière minute avant le départ.

DURÉE	RÉSIDENCE	DESTINATION	LIMITE D'ÂGE
- de 60 jours	Pays de l'UE	Monde entier*	Aucune

*Sauf Syrie, Cuba, Iran, Corée du Nord, Russie et les régions ukrainiennes de Crimée, de la République populaire de Donetsk ou de la République populaire de Lougansk.

CRÉE TON DEVIS GRATUIT ET IMMÉDIAT !

GARANTIES

- FRAIS MÉDICAUX
- ASSISTANCE RAPATRIEMENT
- PERTE/VOL BAGAGES
- RESP. CIVILE
- INCIDENT VOYAGE
- INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ANNULATION DE VOYAGE

OPTIONS

- DOMMAGE AU VÉHICULE
- EXTENSION INDIV. ACCIDENT
- AVA SPORT+
- AVA TECH+

TARIFS

Cotisation par personne pour la durée du voyage.

	Monde	USA/Canada
Par personne et par tranche de 30 jours	6,5 % du prix du voyage 80 € minimum	6,5 % du prix du voyage 100 € minimum

LES + GOBYAVA

En plus d'un contrat au meilleur rapport qualité/prix, chez nous tu as une appli exclusive, une ligne Whatsapp dédiée et tous les bons plans de la #GObyAVAfamily !

Assure une **prolongation de séjour** directement depuis l'appli

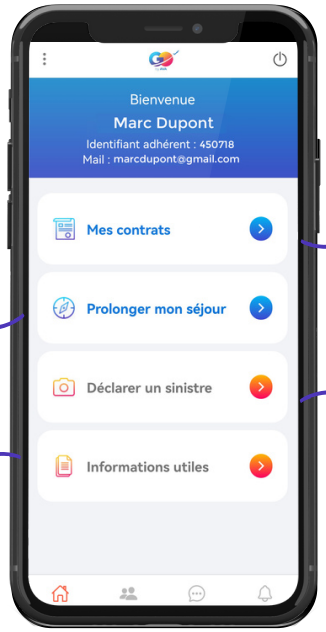

Visualise et **télécharge tes documents** partout et à tout moment

Déclare un sinistre et **demande un remboursement** en quelques clics

Infos et bons plans par pays et les **adresses santé** dans de nombreuses villes !

GOBYAVA.COM

+33 1 53 20 44 20

télécharge l'appli !

AVA TOURIST CARD

LES GARANTIES EN DÉTAIL

GO by AVA

FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Maximum **500 000 €**
EN CAS D'HOSPITALISATION Appel obligatoire au centre d'assistance	Prise en charge au 1er euro, à concurrence de **100 % des frais réels**
HORS HOSPITALISATION	Remboursement **100 % des frais réels** Franchise 30 € monde et 60 € USA/Canada
SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Remboursement **100 % des frais réels**. Max. **250 €** Franchise : 30 €
ENVOI DE MÉDICAMENTS Indispensables et introuvables sur place	Frais réels
ENVOI D'UN MÉDECIN À L'ÉTRANGER	Frais réels
TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL	Frais réels
RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
RAPATRIEMENT DU CORPS DE L'ASSURÉ Dans son pays d'origine en cas de décès	Frais réels
PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT Et des frais de séjour pour un membre de la famille	Billet aller-retour • Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**
PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	• Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**
RETOUR DES ACCOMPAGNANTS Et prise en charge des frais de séjour	Billet retour simple • Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**
RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ	Billet retour simple
ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Max. par assuré : **3 000 €**
CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Max. par assuré : **7 500 €**
FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Max. **4 000 €** par assuré ou **25 000 €** par événement
INTERRUPTION DE SÉJOUR	Max. **6 000 €** par assuré ou **30 000 €** par événement Franchise : 30 €
RETARD DE BAGAGES DE PLUS DE 24H	Max. par assuré : **150 €**
RETARD D'AVION DE PLUS DE 6H	Max. par assuré : **150 €**
AVANCE DE FONDS	Max. par assuré : **500 €**
TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL	Par assuré : **8 000 €**
CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL AVION	Par assuré : **80 000 €**
CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE	Jusqu'à : **8 000 €**
RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	• Max. dommages corporels : **4.500.000 €** • Max. dommages matériels : **450.000 €** • Franchise par sinistre **80 €**
PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES Durant le transport aérien ou en cas d'aggression	• Max.: **1 500 €** par assuré et **4 000 €** par événement • Objets de valeur : plafond de remboursement à 50 % du montant de la garantie. Franchise : 30€
ANNULATION OU MODIFICATION DE VOYAGE • Annulation « TOUT SAUF »	• Max.: **6 000 €** par assuré et **30 000 €** par événement. • Franchise par dossier : 30 € • Franchise par dossier «TOUT SAUF» : 20% des frais d'annulation, minimum 150 €

CONTACT GOBYAVA.COM

@gobyava_voyage @gobyava +33 7 81 26 33 93

#GOBYAVAfamily

AVA TOURIST CARD

LES OPTIONS EN DÉTAIL

INDIVIDUELLE ACCIDENT	Extension du capital versé jusqu'à 150.000 € au lieu de 8.000 €. **À partir de 1,5€ par jour**
DOMMAGES AU VÉHICULE DE LOCATION	Rachat de franchise du loueur pour tout véhicule. **4 € par jour** et par véhicule. Min. de cotisation : 50 €
AVA TECH+ *Bon plan !*	Remboursement des biens nomades en cas de casse ou vol jusqu'à 3.000 €. **À partir de 15 €/mois**
AVA SPORT+	Extension des frais de recherche porté à 25.000 € et pratique de sports sports dangereux et intensifs au titre de l'assistance et des frais médicaux. **20 €/mois**

LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

On est transparent ! Tu trouveras toutes les exclusions et informations sur nos Conditions Générales.

- **Les rechutes de maladies ou d'accidents antérieurs à la date de prise d'effet du contrat, y compris les maladies chroniques et les maladies consolidées.**
- **Les vaccins, les visites médicales de contrôle et les traitements de confort, dont : l'acné et les allergies, le mal de dos, la contraception, les frais de lunettes.**
- **Les accidents causés ou provoqués intentionnellement par l'assuré.**
- **L'absorption de drogues, stupéfiants et médicaments non prescrits par un médecin.**
- **Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré caractérisé par la présence dans le sang d'un taux d'alcool pur égal ou supérieur à celui fixé par la loi française.**
- **Les traitements préventifs, les bilans santé et les check-up.**
- **Une grossesse déjà connue avant le début du contrat.**
- **Les maladies nerveuses ou mentales.**
- **La pratique sportive à titre professionnel et la course amateur utilisant un engin à moteur.**

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Tu trouveras les procédures détaillées pour tout imprévu sur nos Modalités en cas de sinistre.

Hospitalisation & assistance

Appeler le centre d'assistance disponible 24h/7j
+ 1 817 826 7090 (USA ou Canada) - Appel gratuit
+ 33 01 49 02 42 11 (monde)

Soins médicaux hors hospitalisation

Tu avances les frais et demande le remboursement avec les pièces justificatives (dossier médical complété par le médecin, factures, justificatifs de paiement et RIB européen) à AVA via ton espace client sur **AVA.FR**, par mail à **sinistres@ava.fr**, ou encore via l'**application GObyAVA**.

Pour les demandes d'indemnisation de plus de 800 €, les originaux des factures, feuilles de soins et justificatifs de paiement seront demandés.

Crédits icônes : Flaticon.com - Payungkead & Crédits photos : i Stock - Document non contractuel - Janvier 2024.

AVA - Assurance Voyage & Assistance Société Anonyme au capital de 100.000 € – R.C.S PARIS 322 869 637. Siège social : 25, rue de Maubeuge - 75009 PARIS AVA est inscrite sur le Registre des Intermédiaires en Assurance de l'ORIAS, sous le numéro 07 023 453. Soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sise 4 place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX09 Service réclamations : AVA - 25, rue de Maubeuge 75009 PARIS. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances

GO by AVA

SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

Bon voyage !

À NE PAS OUBLIER

pour un séjour réussi !

- Vérifie la validité de ton passeport et visa
- Jette un coup d'œil à *Ariane*, le site du Ministère des Affaires Étrangères français
- Fais tes vaccins et un check-up complet avant de partir
- Renseigne-toi sur les *us et coutumes* du pays
- Télécharge l'appli pleine d'infos utiles et d'adresses santé pour de nombreuses destinations ! 😉

télécharge l'appli !

RDV sur Whatsapp

crée ton devis gratuit